

MONDE

#génocide rwandais #rwanda



Rwanda. La « responsabilité accablante » de la France dans le génocide

Lundi 29 Mars 2021, Nadjib Touaibia

La commission Duclert souligne l'implication politique et militaire de notre pays qui a conduit à la mort de 800 000 Tutsis en 1994. Sur la base d'une définition étroite de la notion, elle exclut néanmoins une « complicité ».

Emmanuel Macron s'en réjouit. Il espère tenir enfin de quoi solder et clore l'épineux dossier de la relation de la France au Rwanda. Les conclusions de la [commission de recherche](#) sur les archives relatives au [génocide des Tutsis \(1990-1994\)](#), remises à l'Élysée le 26 mars, marquent une « *avancée considérable* », estime-t-il. Les historiens auraient ainsi fait œuvre utile, qui pourrait ripoliner l'image de la France aux yeux de toute l'Afrique.

« L'événement le plus dramatique de l'histoire africaine contemporaine »

Celle-ci « *ne mérite pas la méconnaissance qu'on lui impose après l'avoir soumise des décennies. Cela ne peut plus durer* », résume le chercheur Vincent Duclert, qui a présidé ces travaux durant deux années. Le rapport est « *très dense et documenté* », il « *établit de très nombreuses responsabilités* » et constitue un « *acte courageux et digne d'appréciation* », réagit sur Twitter le président de l'Union africaine, Moussa Faki. Il s'agit, selon lui, d'une « *importante décision au*

service de la vérité sur l'événement le plus dramatique de l'histoire africaine contemporaine ». Pas de réaction officielle, en revanche, du président rwandais, Paul Kagamé. Son ministère des Affaires étrangères salue « *un pas important vers une compréhension du rôle de la France* ».

Le Rwanda s'apprête également à publier un rapport dans les semaines à venir « *dont les conclusions compléteront et enrichiront celles de la commission Duclert* ». Celle-ci retrace l'itinéraire d'une faillite politique et militaire de la France indéniablement liée au drame du génocide qui a causé la mort de 800 000 Tutsis en 1994. « *Une horreur dans l'horreur que l'on ne peut supporter et que l'on voudrait cacher à la face du soleil. Dans ce cas précis, elle porte un nom : le cadavre mutilé d'un gosse* », écrivait à ce propos Jean Chatain, envoyé spécial de *l'Humanité* en 1994 au Rwanda, témoin en première ligne, [décédé le 5 décembre 2019](#).

Soutien au pouvoir dictatorial et réaction tardive

La commission pointe une « *responsabilité accablante* » de l'Élysée et l'obstination de François Mitterrand à ne pas vouloir regarder poindre un dénouement épouvantable. La France s'en est ainsi tenue à une simple opposition entre le camp hutu, incarné par le président Habyarimana, et le Front patriotique rwandais (FPR). Elle s'est polarisée sur les menaces de ce dernier et n'a pas rompu à temps avec son protégé, alors même qu'il se livrait au génocide. Elle a, enfin, réagi tardivement avec l'opération « *Turquoise* », laissant périr la très grande majorité des Tutsis du Rwanda. C'est, en substance, ce que dit la commission Duclert.

Vincent Duclert avance toutefois une explication à cet égarement aux lourdes conséquences. « *Si la France l'avait su, si elle avait compris qu'en formant cette armée pléthorique, elle formait de facto des miliciens, elle serait sortie du Rwanda, peut-être aurait-elle agi différemment* », dit-il dans entretien accordé au journal *le Monde*. Selon lui, « *elle n'a rien su, ni compris des événements (...) C'est en cela que les responsabilités sont lourdes et accablantes. Elle a ignoré la réalité rwandaise et plaqué sur le pays les schémas néocoloniaux de puissances occidentales et de lectures ethnicistes* ».

Un système d'influence cher à François Mitterrand

Responsable, donc, la France, mais aucunement complice de quelque façon que ce soit dans le génocide. « *Il n'y a aucun document qui démontre un soutien aux extrémistes hutus dans leur ciblage des Tutsis en tant que "race" à exterminer. La France ne s'est jamais associée à un tel programme, ni ne l'a voulu dans ses actes et ses discours. Elle n'a pas non plus armé, ni formé les milices qui allaient en premier lieu exécuter le génocide. Elle a cru former des soldats rwandais* », insiste Vincent Duclert.

- Pas de quoi convaincre l'association Survie. « *Les conditions de la complicité sont clairement réunies* », estime un de ses membres, François Graner, coauteur de *l'État français et le génocide des Tutsis* (Éditions Agone, 2020). Il suffit d'avoir un soutien actif en connaissance de cause. « *Les décideurs français n'avaient pas d'intention génocidaire. Leur intention, c'était de maintenir le Rwanda dans leur zone d'influence, comme ils font dans plein de pays d'Afrique, c'est une politique générale à laquelle Mitterrand se tenait de façon très active.* »